



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 25/10/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 21 octobre 2013**  
**D - 2013/580**

***Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

*Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

## **Réalisation d'un ponton aux Bassins à Flot. Demandes de subventions. Autorisation.**

Monsieur Stephan DELAUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux œuvre avec ses partenaires à la valorisation du fleuve depuis plusieurs années. Les Bassins à Flot, vaste périmètre de 160 hectares, font l'objet d'un programme d'aménagement d'ensemble (PAE) qui prévoit de nouveaux logements (5400) avec les équipements publics nécessaires, le développement d'activités économiques et de services et l'aménagement des espaces publics.

Afin de desservir par voie fluviale ce quartier en pleine expansion, la Ville prévoit la construction d'un ponton de 80 mètres au droit des écluses.

Ce ponton servira de point d'embarquement et de débarquement de bateaux à passagers, bateaux taxis avec une possible vocation pour des escales événementielles et de plaisance. Ce ponton offrira également une halte fluviale pour les navettes Bat'Cub et complètera ainsi l'offre traditionnelle de transports en commun.

L'Etat est susceptible de cofinancer cette action dans le cadre de l'appel à projets « transports collectifs et mobilité durable » auquel la Cub a candidaté en y intégrant la réalisation de ce ponton aux Bassins à Flot. Le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, et la Communauté urbaine de Bordeaux sont par ailleurs susceptibles d'apporter leur soutien à cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 1.805.000 € H.T., sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
Etat / Appel à projets mobilité durable 2013	250.000 €	13,85 %
Conseil régional d'Aquitaine	451.250 €	25,00 %
Conseil général de la Gironde	201.250 €	11,15 %
Communauté urbaine de Bordeaux	451.250 €	25,00 %
Ville de Bordeaux	451.250 €	25,00 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>1.805.000 €</b>	

Dans l'éventualité où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements évoqués ci-dessus,
- à signer tout document y afférant,
- et à les encaisser.

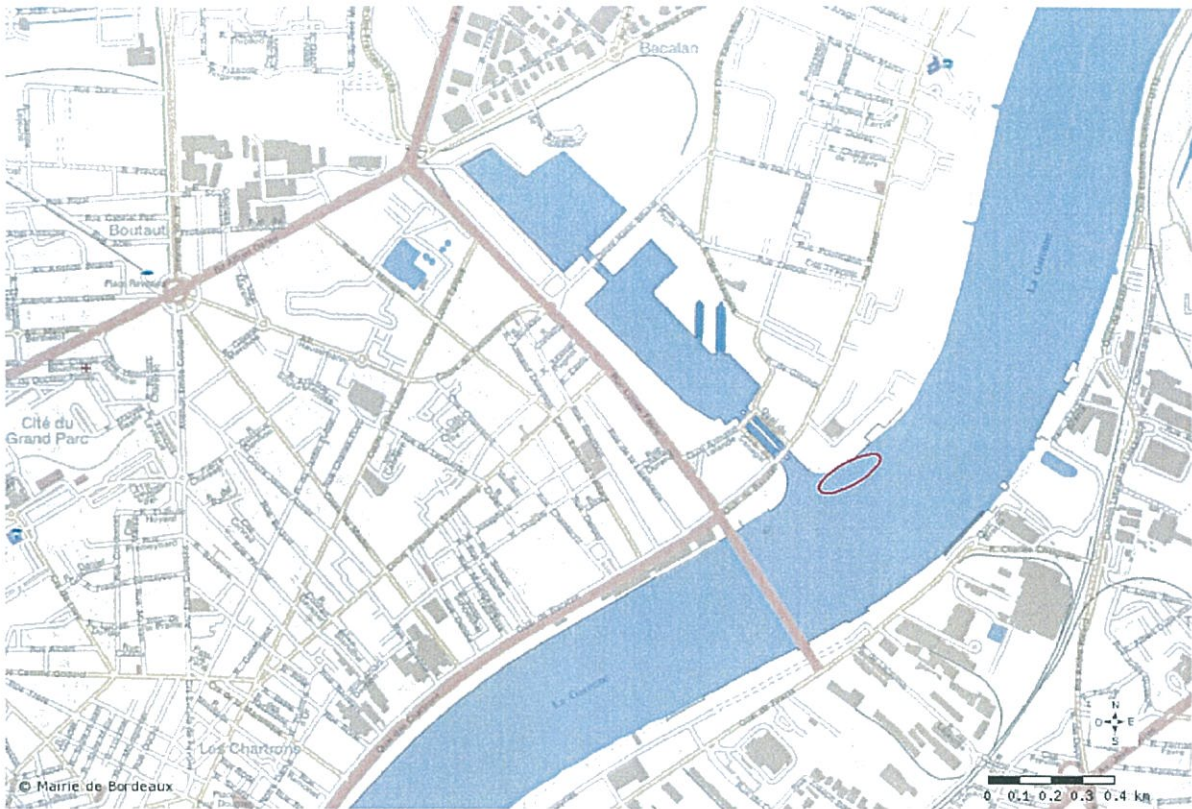
## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Stephan DELAUX**

## Plan de situation



 Ponton des Bassins à Flot